

Note 21:13

- Date :** 16 mars 2021
- À :** Associations locales, fédérées et provinciales
- De :** Brenda Austin-Smith, présidente
- Objet :** **Université Laurentienne – mise à jour et action**

L'université Laurentienne bénéficie depuis le 1^{er} février d'une protection en cas d'insolvabilité en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (LACC). Les difficultés financières de l'Université Laurentienne et cette décision sans précédent de l'administration pourraient avoir des effets de taille, autant que regrettables, sur les droits du personnel postsecondaire.

L'ACCPU travaille en étroite collaboration avec l'Association des professeures et professeurs de l'Université Laurentienne (APPUL) et apporte un appui financier et d'expert aux procédures juridiques et de médiation ainsi qu'une aide en matière de communications pour acheminer aux médias les messages importants; elle organise en outre des rencontres de lobbying avec les députés et sénateurs. Notre objectif est de garantir les résultats les meilleurs pour le personnel académique et les étudiants tout en faisant valoir les principes de gouvernance collégiale, de liberté académique et de titularisation, ainsi que la convention collective.

Il est évident que l'administration de l'Université Laurentienne doit être tenue de rendre des comptes pour les graves erreurs financières et l'extrême absence de transparence, mais des efforts collectifs s'imposent afin de s'attaquer aux autres facteurs qui ont abouti à cette situation, notamment l'absence de financement public adéquat et les défaillances de la gouvernance collégiale.

De concert avec l'APPUL, les syndicats nationaux représentant les travailleuses et travailleurs de l'enseignement postsecondaire et la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, l'ACCPU demande au gouvernement fédéral d'offrir immédiatement une aide financière à l'Université Laurentienne, particulièrement compte tenu de son mandat bilingue et triculturel. En même temps, nous pressons Ottawa d'œuvrer de concert avec les provinces pour répondre aux besoins de financement de l'ensemble de nos universités et collèges.

Nous vous prions de vous joindre à l'ACCPU et de manifester votre solidarité avec l'APPUL.

1. Veuillez demander à vos membres d'envoyer une lettre au gouvernement fédéral.

Prière de partager le message qui suit avec vos membres :

L'Université Laurentienne de Sudbury (Ontario) est la première université publique à déposer une déclaration d'insolvabilité. Veuillez prendre un instant pour prêter votre voix et demander au gouvernement fédéral d'agir. Le gouvernement fédéral peut prêter assistance car il soutient les langues officielles et les Autochtones sur les plans du financement de l'enseignement, de la recherche et du fonctionnement de base. Il peut faire preuve de leadership en œuvrant avec les provinces et élaborer et financer un plan pour l'enseignement postsecondaire comme il l'a fait pour les services de garde, le logement et les soins de santé. Veuillez prendre deux minutes pour signer cette lettre.

Si vous la partagez dans les médias sociaux, utiliser la balise @LUFA_APPUL ainsi que #cdnpse et #FundLU.



2. Signer une lettre de solidarité de l'ACCPU envers l'APPUL d'ici le 22 mars.

L'Association des professeures et professeurs de l'Université Laurentienne (APPUL) représente les 600 membres du personnel académique et est le défenseur infatigable de ses membres et de leurs droits professionnels.

Nous vous prions de vous joindre à l'ACCPU et d'envoyer un message clair d'encouragement et de solidarité à la direction de l'APPUL pour ses efforts extraordinaires dans cette situation des plus stressantes. Vous pouvez également le faire en envoyant un courriel à acppu@caut.ca au plus tard le **lundi 22 mars**, en faisant valoir le soutien de votre association à l'APPUL.

Distingués membres de la direction de l'APPUL,

Les associations de personnel académique de l'ensemble du pays tiennent à souligner les efforts extraordinaires que vous déployez de longue date et expriment leur solidarité avec

vous tandis que vous œuvrez sans faiblir dans ce processus scandaleux et sans précédent afin de protéger les emplois et l'intégrité institutionnelle de l'Université Laurentienne.

Nous nous joignons à vous pour exprimer fermement notre solidarité. Nous vous prêterons notre voix et notre soutien, car votre lutte, qui est aussi la nôtre, est de maintenir les principes et mécanismes largement reconnus de l'exigence financière pour protéger l'intégrité académique, la titularisation, la gouvernance collégiale, la liberté académique et l'autonomie institutionnelle.

Signé par,

Si vous avez des questions, veuillez écrire à Pamela Foster, directrice, Politique et Communications, à l'adresse foster@caut.ca.